

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-PLACIDE

Réunion du lundi 26 février 2024

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Alain DAVEZAC, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du mercredi 11 février 2024, les membres du Conseil de Quartier Saint-Placide se sont réunis sous la présidence de Monsieur Alain DAVEZAC, le lundi 26 février 2024 à 18h30.

Membres présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Florence de VARAX, Adjointe au Maire ;

Alain DAVEZAC, Président ;

Jean-Paul COMBENEGRE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Nathanaël NAPOLI (Association de commerçants Saint-Placide - Cherche-Midi) ;

Monsieur Baptiste PINEAU (Association Le Grand Littré) ;

Monsieur Kheir MAYOUF (Association des parents d'élèves de la rue Littré).

3^e collège (Habitants) :

Monsieur Pierre LARCHE, membre titulaire ;

Madame Anne N'GONO, membre titulaire ;

Monsieur Marc GALOUZAU DE VILLEPIN, membre titulaire ;

Monsieur Paul LE GALL membre suppléant ;

Monsieur Jean-Noël BIEYSSE, membre suppléant ;

Madame Marie-Cécile CRAPANNE, membre suppléant.



Membres excusés

1^e collège :

Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

2^e collège :

Madame Sophie de VILLENEUVE (Accueil Louise et Rosalie).

3^e collège :

Madame Muriel BOURDET, membre titulaire ;

Madame Anne-Gaëlle LEILLARD, membre suppléant.

AD

Introduction :

Alain DAVEZAC se présente aux nouveaux Conseillers. Retraité actif, il est un ancien élève d'Henri IV, de la Sorbonne et de Sciences Po. Il a fait toute sa carrière comme Directeur du Développement International de groupes européens ou asiatiques. Il a été désigné Président par le Maire du 6^e pour la 2^e fois.

Il accueille et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et donne la parole à Florence de VARAX afin qu'elle se présente. Elle est Adjointe au Maire du 6^e en charge des 6 Conseils de Quartier. Elle a débuté en tant que Conseillère de Quartier du collège « Habitants » puis Personnalité Qualifiée et enfin élue.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation des membres du Conseil de Quartier Saint-Placide ;
2. Rappel des rôles et fonctionnement des Conseils de Quartier ;
3. Budgets de fonctionnement et d'investissement du Conseil de Quartier Saint Placide ;
4. Élection du bureau du Conseil ;
5. Rapport du Groupe de travail « un quartier sans mégots » et poursuite de l'activité ;
6. Création de groupes de travail ad hoc et agenda ;
7. Point d'information sur les projets d'aménagement impactant le quartier : Maine Montparnasse, 110 rue de Vaugirard, rue et groupe scolaire Littré ;
8. Information sur les projets intéressant le quartier Saint Placide présentés pour financement du Budget Participatif ;
9. Information sur les « petits projets » en cours et pouvant entrer dans le cadre d'un financement pris sur le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres, borne milliaire, pied d'arbre... ;
10. Questions diverses dont présentation du dispositif « Territoire Zéro déchet » par l'association « Zero Waste ».

1/ Présentation des membres du Conseil de Quartier Saint-Placide

Après avoir rappelé que les séances du Conseil sont publiques, Alain DAVEZAC donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement et expriment leur motivation à être membre de ce Conseil de Quartier.

2/ Rappel des rôles et fonctionnement des Conseils de Quartier

Florence de VARAX rappelle le rôle des Conseils de Quartier qui ont été institués par la loi de 2002. Ce sont des lieux d'information, d'écoute et de discussion concernant les projets d'aménagement du quartier, son activité ou l'amélioration du cadre de vie. Elle ajoute que le Conseil peut proposer des vœux qui seront ensuite soumis au vote du Conseil d'arrondissement.

Elle précise que le Conseil de Quartier comporte trois collèges :

1^{er} Collège : Élus et personnalités qualifiées ;

2^e Collège : Représentants des Associations ;

3^e Collège : Représentants des Habitants (quatre membres titulaires et quatre membres suppléants).

Florence de VARAX insiste sur le fait que les Conseillers de quartier doivent être des relais de l'ensemble des habitants du quartier en étant à l'écoute. Elle précise que le Conseil peut auditionner des personnalités ou des responsables d'une Direction de la Ville de Paris. Elle ajoute qu'il faut réfléchir à de bonnes idées pour l'évolution positive du quartier.

3/ Budgets de fonctionnement et d'investissement du Conseil de Quartier Saint Placide

La Coordinatrice indique que le montant du budget d'investissement alloué aux Conseils de Quartier est de 8 264 euros par an. Le budget de fonctionnement est de 3 306 euros. Elle précise que le budget supplémentaire (le reliquat) sera disponible en juillet lorsqu'il sera approuvé par le Conseil de Paris.

Florence de VARAX explique que les 6 Conseils de Quartier participent financièrement à l'organisation du Vide-grenier et de la bourse aux vélos.

4/ Élection du bureau du Conseil

(Article 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

Florence de VARAX rappelle que le Conseil de Quartier élit à la majorité simple un bureau composé de quatre membres : le Président et un représentant de chacun des trois collèges. Elle précise que le bureau a pour rôle d'établir l'ordre du jour des réunions, soumis à la validation du Maire.

Le Président sollicite les candidatures collège par collège et propose aux Conseillers de voter :

Sont élus à l'unanimité :

1^{er} Collège : Jean-Paul COMBENEGRE

2^e Collège : Nathanaël NAPOLI

3^e Collège : Marc GALOUZEAU DE VILLEPIN

5/ Rapport du Groupe de travail « un quartier sans mégots » et poursuite de l'activité

Le Président rappelle que le groupe de travail « Un quartier sans mégots » a réalisé un dossier complet sur le traitement des mégots de cigarette dans le quartier Saint-Placide. Il donne la parole à Kheir MAYOUF afin qu'il présente ces travaux.

Kheir MAYOUF rappelle que ce groupe a été créé en 2021 et a rendu un rapport avec des préconisations. L'objectif est de lutter contre les mégots en établissant un inventaire des corbeilles et

des cendriers de rue présents dans le quartier. Après avoir effectué une analyse de la situation, ils ont listé une série de préconisations qu'il cite : déployer la collecte des mégots et leur recyclage, compléter l'implantation des cendriers de rue « Astro-light », encourager les opérations « Clean Up », associer la Police Municipale au projet d'un « quartier sans mégots ». Il rappelle que les mégots sont une importante source de pollution, ces derniers terminant dans les fonds marins. Il indique qu'il convient de sensibiliser les habitants à cette cause à l'aide d'actions de prévention. Il signale par ailleurs que plusieurs Conseils de Quartier notamment Rennes se sont saisis de cette problématique et ont également mis en place des cendriers de rue dans les lieux critiques. Il fait part du retour positif des commerçants qui constatent un réel effet près de ces installations.

Le Président ajoute qu'il convient également de régler cette problématique au niveau de la rue de Rennes. Il suggère de mutualiser les différents travaux des Conseils de Quartier à ce sujet. Il précise que certains anciens membres du groupe ont accepté de poursuivre ce travail et invite les nouveaux membres à rejoindre cette lutte. Il propose à Jean-Paul COMBENEGRE, ancien Conseiller « Habitants » du quartier Rennes qui a travaillé sur cette problématique de représenter ce groupe. Jean-Paul COMBENEGRE accepte cette proposition.

6/ Création de groupes de travail ad hoc et agenda

Le Président propose de créer un autre groupe de travail sur la problématique de la rue Littré. L'idée est d'étudier tous les sujets relatifs à cette rue notamment la sécurité. Il suggère à Baptiste PINEAU représentant de l'association « Le Grand Littré » et à Kheir MAYOUF de l'association des parents d'élèves de l'école Littré de prendre en charge ce groupe. Ils acceptent cette proposition.

Nathanaël NAPOLI propose quant à lui de créer un groupe de travail pour l'animation du quartier. En effet, il rappelle que cette année, il n'y a pas eu d'illumination dans le quartier pour les fêtes car peu de commerçants étaient motivés. Il suggère de réfléchir à des événements conviviaux qui pourraient fédérer les commerçants et les résidents. Kheir MAYOUF estime qu'il convient dans un premier temps de s'appuyer sur des événements déjà connus et donne l'exemple du festival « Paris vaut bien une fête » ou encore la fête des voisins. Il constate également que les grandes enseignes remplacent peu à peu les petits commerces et se demande comment procéder pour réveiller la vie de quartier. Il estime par ailleurs qu'il convient de créer des liens avec les lieux culturels. Baptiste PINEAU précise que l'objectif est de faire se rencontrer les différents acteurs du quartier. Anne N'GONO suggère d'organiser un dîner dans le quartier pour lequel chaque habitant préparerait sa spécialité. Le but étant d'aider les nouveaux résidents à s'intégrer et à participer aux événements locaux. Les Conseillers approuvent cette idée.

Le Président propose à Nathanaël NAPOLI de prendre en charge ce nouveau groupe de travail « Animation, vie de quartier ». Il accepte cette proposition.

Il invite les Conseillers à participer aux groupes de travail de leur choix en précisant qu'un mail leur sera transmis pour qu'ils puissent s'inscrire.

7/ Point d'information sur les projets d'aménagement impactant le quartier : Maine Montparnasse, 110 rue de Vaugirard, rue et groupe scolaire Littré

Après avoir rappelé la nature du projet Maine Montparnasse, Florence de VARAX indique que le 6^e arrondissement est moins impacté que les autres arrondissements car cela concerne le haut de la rue de Rennes ainsi que la place du 18 juin 1940. Elle explique qu'il y a eu beaucoup de retard avec un recul des investisseurs et peu d'informations précises à ce sujet. Elle indique que la tour Montparnasse sera rénovée et espère que la place du 18 juin 1940 sera, comme prévu, réaménagée et végétalisée.

Le Président rappelle que le Conseil avait déposé un vœu afin d'une part de s'assurer que les travaux n'engendrent pas de pollution et d'autre part que le Conseil soit consulté et informé des différentes étapes du chantier. Il signale que la municipalité du 6^e reste très attentive aux conséquences et nuisances qui pourraient impacter le 6^e arrondissement.

Concernant le chantier du 110 rue de Vaugirard, Florence de VARAX rappelle que le Diocèse de Paris a repris le Monastère de la visitation pour une réhabilitation des bâtiments et une construction neuve au 93 rue du Cherche-Midi. Des logements « dits d'habitat partagé » à destination des personnes en situation de handicap et des femmes en difficulté seront créés ainsi qu'un équipement pour la petite enfance. Enfin, un jardin de 4000 m² entre les rues de Vaugirard et du Cherche-Midi sera ouvert au public selon des horaires à déterminer. Elle précise que le chantier débutera en septembre 2024 et qu'une réunion de présentation sera organisée par les sociétés retenues avec les riverains.

Kheir MAYOUF indique que grâce au Budget participatif, des cours Oasis ont pu être créées à l'été 2023 pour le groupe scolaire Littré. Il signale qu'il y a encore des améliorations à apporter mais que ce projet sera bientôt finalisé. Le Président rappelle que le Conseil a acheté 2 boîtes à livres, une pour enfants qui devra être installée à l'intérieur de l'école et une autre pour adultes. Pour cette dernière, il invite les Conseillers à réfléchir à un emplacement.

Le Président signale que le Maire du 6^e a été alerté par des habitants sur la dangerosité de la partie de la rue de Vaugirard entre le boulevard du Montparnasse et le carrefour Saint-Placide. Il explique que contrairement à ce que la ville avait confirmé, l'aménagement de la piste cyclable n'a jamais évolué. Entre les travaux, les blocs de béton au centre de la chaussée, les 3000 vélos par jour qui empruntent cet axe, la situation devient dangereuse pour les piétons.

Le Président propose d'émettre un vœu afin que la Ville de Paris respecte ses engagements :

Considérant qu'à l'automne 2020 la Mairie de Paris a aménagé plusieurs pistes de circulation dites « coronapistes » dont la rue de Vaugirard ;

Considérant qu'entre le Boulevard du Montparnasse et le carrefour Saint Placide se côtoient ainsi deux pistes cyclables à contresens, et une voie automobile à sens unique vers la Seine ;

Considérant que les équipements et signalisations provisoires mis alors en place présentent aujourd'hui des risques et impossibilités de circulation avérés pour cyclistes et piétons.

Le Conseil de Quartier Saint Placide émet le vœu suivant :

« Que les engagements pris par la Mairie de Paris de remplacer à neuf ces équipements et signalisations provisoires soient tenus au plus vite et que tous les travaux prévus dans ce tronçon de

la rue de Vaugirard prennent en compte les contraintes des riverains et fassent l'objet d'une information publique préalable. »

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Le Président explique qu'une fois validé par le Conseil d'arrondissement, le vœu est soumis au Conseil de Paris qui peut le retenir à son ordre du jour.

8/ Information sur les projets intéressant le quartier Saint Placide présentés pour financement du Budget Participatif

Florence de VARAX rappelle que le budget participatif permet aux Parisiens, associations, collectifs ou Conseils de Quartier de proposer des projets d'investissement relevant de la compétence de la ville de Paris. Kheir MAYOUF précise que la Ville de Paris réserve 25% de son budget d'investissement pour le financement des projets participatifs citoyens. Une fois le projet déposé sur la plateforme Décider.paris, les Directions opérationnelles étudient sa recevabilité puis sa faisabilité incluant le calcul de son coût. Enfin, en septembre les Parisiens sont invités à voter pour leurs projets préférés.

Dans le cadre de l'édition 2024, Kheir MAYOUF annonce qu'il a déposé 2 projets : la création d'un skate Park dans le 6^e et le second pour tout Paris relatif à la lutte anti-mégots.

Le Président rappelle que lorsqu'un projet est trop coûteux, il y a la possibilité de le déposer au budget participatif et inversement lorsqu'un petit projet n'a pas été retenu par le vote des Parisiens, le Conseil peut le reprendre à l'aide de son propre budget.

9/ Information sur les « petits projets » en cours et pouvant entrer dans le cadre d'un financement pris sur le budget du Conseil de Quartier : boîtes à livres, borne milliaire, pied d'arbre...

Florence de VARAX informe que certains Conseils de Quartier ont effectué une commande de pochoirs de l'artiste C215 représentant des personnalités historiques du 6^e. Elle propose aux Conseillers d'y réfléchir pour le Conseil Saint-Placide.

Concernant la borne milliaire, elle rappelle que l'idée est de la préserver et de la révéler. Elle est en attente d'une réponse par la Ville de Paris.

Jean-Paul COMBENEGRE suggère de créer des cartes de visite au nom du Conseil de Quartier.

10/ Questions diverses dont présentation du dispositif « Territoire Zéro déchet » par l'association « Zero Waste »

Le Président donne la parole à Gwenaëlle SOMMIER qui représente l'association « Zero Waste Paris » afin qu'elle présente le projet de « Territoire zéro déchet ».

Créée en 2016 afin de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage à Paris et en Île de France, l'association a pour mission de sensibiliser la population à la réduction des déchets et de porter le plaidoyer auprès des décideurs collectifs. Gwenaëlle SOMMIER explique que le périmètre d'étude s'étend de la rue Littré jusqu'à la rue du Cherche-midi. Plusieurs acteurs seront sollicités : les habitants, les groupes scolaires et périscolaires, les commerçants et les établissements sportifs. L'idée est de proposer des animations pour les sensibiliser à la thématique des déchets. Pour cela, certaines formations seront ouvertes au public et des ateliers seront mis en place dans les établissements scolaires notamment à l'école Littré. Les commerçants seront quant à eux incités à respecter la loi AGECE (l'anti-gaspillage pour une économie circulaire) et à mettre en place des consignes pour le réemploi. Enfin, un défi « foyers zéro déchet » sera organisé. Le principe est d'accompagner 20 familles afin qu'elles réalisent une réduction significative de leurs déchets.

Florence de VARAX signale que des personnes prennent contact avec les habitants en allant directement sonner à leur porte. Elle explique que certains riverains ont eu peur des intrusions et n'ont pas répondu. Elle regrette de ne pas avoir été informée au préalable. Gwenaëlle SOMMIER indique que ce ne sont pas des bénévoles de son association mais des éco-animateurs de la DPE.

L'ordre du jour étant épuisé, Alain DAVEZAC lève la séance à 21h20.



Alain DAVEZAC

Président du Conseil de Quartier